

DIRECTION DU REAMENAGEMENT DES HALLES

2 rue Jean Lantier

75001 Paris

REAMENAGEMENT DU QUARTIER DES HALLES DE PARIS

-

Comité de suivi des travaux

-

Séance du 13 février 2013

Compte rendu

Participants :

Elisabeth BOURGUINAT - Secrétaire de l'association Accomplir

Jean REDEUIL – Bagagerie Mains libres

Jacques CHAVONNET – Président de l'association de défense des riverains Châtelet Les Halles

André LABORDE – Ex-Membre actif de la concertation

Emmanuel COCHER – Paroisse Saint-Eustache

Laurianne DUPLAIN – RATP, Communication

Valérie GEBURTIG – RATP, Chef de projet Pôle Transport

Michèle HAEGY – Mairie du 1^{er} arrt, Adjointe chargée de l'Urbanisme, de la Voirie et des Déplacements

Emile SEBBAG – Président du GIE des commerçants du Forum des Halles

Dominique HUCHER – SemPariSeine, Directeur du projet de réaménagement du quartier des Halles

Lionel BOUZIDI – SemPariSeine, Chargé de mission Communication

Geoffrey ALBIN – SemPariSeine, Chargé de mission Coordination

Excusés :

Eric DOBLER – Directeur financier de l'hôtel Novotel Paris Les Halles

Laetitia MOUGENOT – Association Vivre au Centre

Joëlle DUCROCQ – RATP, Communication

Georges-Etienne JOJOT – Directeur du restaurant « Le Louchebem »

Alexandre MAHFOUZ – Président du collectif Beaubourg les Halles

1) Toilettes publiques provisoires

Mme Haegy confirme le refus de la Mairie du 1^{er} pour installer des toilettes provisoires à l'emplacement « A » de la rue Berger discuté lors du comité de suivi du 18 octobre. Elle estime par contre possible une implantation dans le seul secteur du jardin non inclus dans les emprises de chantier, proche de l'aire de jeux provisoire des petits, dépourvue de toilettes.

Mme Bourguinat demande que l'installation de toilettes soit étudiée dans l'aire de jeux provisoire.

La Sem sollicitera la DEVE, gestionnaire de cet espace, sur cette implantation.

2) Travaux sur la dalle du nouveau forum et impacts sur les élégissements

En réponse à M. Chavonnet, M. Hucher informe que les travaux de démolition sur la dalle du nouveau forum sont terminés.

Les travaux à venir, qui doivent s'achever fin mars, prévoient notamment la réfection complète de l'étanchéité. Les tests habituels seront réalisés pour en vérifier l'efficacité.

M. Hucher présente un extrait d'un document projeté par SEURA en Groupe de Travail Thématique du 20 septembre 2010, montrant quels sont les élégissements conservés, déplacés ou supprimés. Ces choix de conception ont été guidés par la volonté de minimiser les impacts sur les espaces plantés en repositionnant un maximum de locaux techniques et de galeries sous les espaces minéralisés, tout en maîtrisant les impacts sur les réseaux et équipements techniques existants.

La dalle est également renforcée pour rendre accessible aux véhicules des pompiers l'allée centrale du futur jardin et les allées nord-sud à la hauteur des portes Pont-Neuf et Berger.

3) Hauteur de la Canopée

M. Chavonnet rappelle que, d'après les images produites par les architectes à l'époque du concours et du permis de construire, une partie de l'église St-Eustache devrait être visible depuis la place J. du Bellay une fois la Canopée achevée, ce qui ne semble pas garanti selon lui.

M. Hucher confirme que, conformément au permis de construire, la hauteur de la Canopée sera bien de 14,5m, et montre, à l'appui d'une photo récente, que la structure aujourd'hui en place est bien conforme à la hauteur du bâtiment illustré sur une vue depuis la place J. du Bellay présentée dans le permis. La partie supérieure de l'église Saint-Eustache sera donc bien visible depuis cette place.

M.Chavonnet n'est pas convaincu par les arguments de M.Hucher.

Mme Bourguinat précise que la modification de la perspective vaut surtout par rapport à l'image virtuelle de la Canopée "de nuit", vue depuis la fontaine des Innocents (et non depuis le fond de la place), qui avait été diffusée au moment du concours, et sur laquelle on apercevait très largement Saint-Eustache.

4) Poids de neige supporté par la Canopée

En réponse à une question de M.Chavonnet, M.Hucher indique que le poids de neige pris en compte est fixé par la réglementation. Il communiquera ce poids à la prochaine réunion.

5) Indemnisation des usagers des parkings fermés à cause des travaux

En réponse à une question de M.Chavonnet, M.Hucher indique que le droit français ne prévoit pas ce type d'indemnisation.

6) Communication sur le chantier RATP

Mme Duplain confirme que, dès le démarrage du chantier RATP sur la place Margueritte de Navarre, des Flash Info seront boîtés dans les immeubles à proximité et accessibles sur le site internet que la RATP mettra en place.

La RATP confirme également la mise en place d'une ligne rouge 24h/24.

Un compte-rendu exhaustif de la réunion publique du 29 janvier, en cours de rédaction, sera mis en ligne.

7) Volet Sécurité du projet Pôle Transport

M. Chavonnet rappelle que, depuis l'origine de l'opération, l'amélioration de la sécurité des voyageurs a été présentée comme un élément fondateur du projet de Pôle Transport, et souhaite avoir des informations concrètes sur ce point.

Mme Geburtig confirme que la sécurité des voyageurs est un élément central du projet et explique que le paramètre principal relatif aux conditions de sécurité des voyageurs est le délai d'évacuation complète de la gare en cas de sinistre.

Dans le projet futur, ce délai est d'environ une minute et demie de moins qu'actuellement. Hors réunion, la RATP précise ce point avec les valeurs ci-dessous, selon le scénario retenu :

- Scénario pour un sinistre dans la salle des échanges :

- Situation actuelle : évacuation en 7,43 minutes soit 7 minutes et 25 secondes

- Situation projetée (avec les trains ne marquant plus d'arrêt et tous les dégagements opérationnels) : évacuation en 5.84 minutes soit 5 minutes et 50 secondes.

- Scénario pour un sinistre sur les quais du RER :

- Temps d'évacuation actuel de l'ERP RER égal à 11,40 minutes, soit 11 minutes et 24 secondes

- Temps d'évacuation projeté de l'ERP RER égal à 9,70 minutes, soit 9 minutes et 42 secondes

Le nombre théorique de voyageurs à évacuer, dont le calcul est basé sur le plus pénalisant des différents scénarios possibles (nombre de trains à quai, etc.), est de 24 500 (12 000 dans les trains, 8 000 sur les quais et 4 500 dans la salle d'échange – données précisées par la RATP hors réunion). Ce calcul repose également sur l'hypothèse d'une augmentation globale du nombre de voyageurs de 3% par an d'ici à 2016.

8) Exposition des échantillons de la Canopée dans le local d'accueil du public

En réponse à une question de M.Chavonnet, M.Hucher indique que cette exposition sera organisée après le démontage du prototype, dont la date n'est pas fixée à ce jour, et la récupération d'une partie de ces composants.

9) Evolution des plans de la Canopée depuis la concertation

En réponse à une question de M.Chavonnet, M.Hucher indique que ces plans n'ont pas évolué depuis les plans présentés lors du GTT du 17 février 2010, conformes au permis de construire délivré fin 2010.

10) Kiosque à journaux proche de la pointe St-Eustache

M. Hucher indique que, d'après les informations données par Médiakosk, les travaux de raccordement électrique du kiosque se sont révélés plus compliqués que prévu et nécessitent les interventions d'ERDF et Mediakiosk programmées première quinzaine de mars.

L'ouverture du kiosque est ainsi envisagée fin mars, sous réserve de la désignation par Mediakiosk d'un nouveau kiosquier, le précédent ayant été affecté ailleurs en raison du retard.

11) Carrefour des rues Turbigo et Etienne Marcel

A la demande de M. Chavonnet, qui souligne la dangerosité de ce carrefour, une nouvelle réunion sera organisée sur place avec la Mairie du 1^{er} et la Direction de la voirie et des déplacements pour trouver des pistes d'amélioration.

12) Remplacement de la sortie scolaire annulée fin décembre

Mme Bourguinat demande si la Mairie du 1^{er} a prévu de remplacer la sortie scolaire prévue au Forum en décembre et annulée par la Mairie du 1^{er} au motif que le chantier faisait courir un risque aux élèves. Cette annulation faisait suite à la chute de parpaings au niveau des caisses de l'UGC.

Mme Haegy estime que cette question ne regarde pas le comité et ne souhaite pas y répondre.

13) Date de réouverture de la piscine Suzanne Berlioux

En réponse à une question de Mme Bourguinat, M. Hucher informe que l'objectif de réouverture de la piscine est fixé au 1^{er} novembre 2013.

14) Fonctionnement des ascenseurs des portes Rambuteau et Berger

En réponse à M. Sebbag, M. Hucher confirme que l'ascenseur de la porte Berger restera fonctionnel tant que l'ascenseur Rambuteau ne sera pas mis en service. La continuité de l'offre ascenseurs dans le forum est en effet prise en compte par la Sem dans l'enchaînement de ses travaux sur ces deux zones.

15) Déplacement de la sculpture « L'Ecoute »

En réponse à Mme Bourguinat, M.Hucher indique que la Tête et la Main ont été déplacées d'une vingtaine de mètres pour permettre la poursuite du chantier dans cette zone. Un film de l'opération a été tourné et sera inclus au reportage sur le jardin diffusé au printemps prochain.

16) Points divers

Mme Haegy demande à la Sem de recharger ponctuellement la traversée nord-sud, où elle a constaté en deux endroits des problèmes de stagnation d'eau.

Mme Geburtig confirme que les ventilateurs de la centrale de désenfumage rue des Halles seront remplacés dans le cadre du projet.

-

Le prochain comité aura lieu le 21 mars 2013 à 17h au local d'information du public